

Rapport sur la version grecque établi par Catherine Broc-Schmezer

La version grecque, un peu longue, mais facile, comportait un certain nombre d'hellénismes très classiques et permettait par là de tester les réflexes des candidats. Le texte était un extrait d'une péroration classique de discours judiciaire, mettant en garde les juges contre les agissements des sycophantes□ aucune difficulté majeure, ni dans le texte, ni dans le thème, ne pouvait donc désarçonner un candidat normalement préparé à l'épreuve de version grecque. La conséquence de ce fait est que les mauvaises notes – trop nombreuses – qui ont dû être mises correspondent vraiment à de mauvaises, voire très mauvaises copies. La seule difficulté importante se trouvait à la fin du texte□ ne l'ont donc surmontée que les candidats qui avaient pris soin, comme il est de bonne méthode, de considérer le texte dans son ensemble, de procéder à des lectures répétées «de haut en bas□, et d'approfondir progressivement la compréhension de *tout* le texte, au lieu de procéder mot-à-mot, ligne à ligne et phrase à phrase. On ne dira jamais assez à quel point cette phase de lectures préliminaires et répétées est déterminante pour la compréhension d'un texte, soit, comme dans le cas présent, parce qu'elles permettent de reprérer les passages difficiles et d'y consacrer le temps nécessaires, soit parce que telle ou telle difficulté surgissant au début du texte se trouve éclairée par un autre élément donné plus loin, soit parce que des expressions se répondent et doivent être comprises ou précisées l'une par rapport à l'autre, etc... Un texte constitue un ensemble, et doit être traité comme tel□ une lecture myope ne ferait que le disloquer et lui enlever sa force et sa vie. Mais de telles évidences de méthode ne devraient plus avoir à être dites à un niveau d'agrégation.

Il convient également de rappeler que la version grecque est un exercice de grec *et* de français. Le jury a parfois été surpris du niveau de langue utilisé, des approximations, des impropriétés, qui augurent mal de l'attention à la langue que l'on attend d'un candidat à l'agrégation. Il va de soi que plus le texte est facile, plus ces défaillances de la langue française sont traitées sévèrement. Il en va de même pour les fautes d'orthographe, inadmissibles dans un texte d'une page ou deux qu'un candidat doit prendre le temps de relire. Des flottements sur l'accord du participe passé, et même des confusions entre participe passé et infinitif, sont indignes d'un candidat à l'agrégation, et ont été sanctionnées comme telles. La traduction des «petits mots□, particules,

conjonctions et autres pouvait s'avérer déterminante, et révélatrice de ce que le candidat avait – ou non – perçu de la démonstration

Le caractère parfois élémentaire des remarques qui suivent tient à l'abondance d'erreurs que nous avons trouvées sur des points qui n'auraient pas dû poser de difficulté. En revanche, les traductions proposées reprennent parfois les formules que nous avons rencontrées dans les meilleures copies.

l. 1-4. τοιοῦτον οὖν ἀγωνιζόμενοι ἀγῶνα δεόμεθ' ὑμῶν ἐπικουρεῖν ἡμῖν, καὶ δεῖξαι πᾶσιν ὅτι, κἂν παῖς κἂν γέρων κἂν ἡντινοῦν ἡλικίαν ἔχων ἥκη πρὸς ὑμᾶς κατὰ τοὺς νόμους, οὗτος τεύξεται πάντων τῶν δικαίων.

En l'absence de contexte, le jury a été indulgent sur la traduction du premier mot. Mais enfin, en rigueur de termes, τοιοῦτον

signifie «**le**», et non pas «**si grand**» «**Puisque telle est la nature de notre procès**». Pour ἀγῶνα deux traductions ont été admises : celle de «**procès**», bien sûr, mais aussi celle de «**combat**», qui est à peine une métaphore. Sans s'attarder sur les mauvaises identifications de τεύξεται (futur de τυγχάνω) ni sur les confusions entre ἡμῶν et ὑμῶν, on notera l'expression κατὰ τοὺς νόμους, dans laquelle la préposition κατὰ suivie de l'accusatif, et non du génitif, ne saurait avoir le sens de «**contre**», mais signifie au contraire «**conformément aux lois**» : πάντων τῶν δικαίων ne signifiait évidemment pas «**Aura tous les droits**», mais «**Obtiendra toute justice**» (litt. «**Aura tous ses droits**»).

Proposition de traduction : *Puisque donc nous sommes engagés dans un procès de cette nature, nous vous demandons de nous venir en aide, et de montrer à tous qu'enfant, vieillard, à tout âge, celui qui a les lois pour lui quand il arrive devant vous, celui-là obtiendra toute justice*

l. 4-9 καλὸν γάρ, ὃ ἄνδρες δικασταί, μήτε τοὺς νόμους μήθ' ὑμᾶς αὐτοὺς ἐπὶ τοῖς λέγουσι ποιεῖν, ἀλλ' ἐκείνους ἐφ' ὑμῖν, καὶ χωρὶς κρίνειν τοὺς τ' εὖ καὶ τοὺς τὰ δίκαια λέγοντας· περὶ γὰρ τούτου τὴν ψῆφον ὁμωμόκατ' οἴσιν.

En l'absence de verbe explicite, rien n'oblige à imaginer celui-ci à l'optatif («**Il serait bon**»). Au contraire, l'indicatif a une plus grande force d'affirmation en ce début de péroration. Dans l'infinitive qui suit, νόμους et ὑμᾶς αὐτοὺς sont COD de ποιεῖν, dont le sujet est un ὑμᾶς sous-entendu, mais suggéré par l'emploi du réfléchi ὑμᾶς αὐτοὺς :

ἐπὶ signifie ici «Sous le pouvoir de» τοῖς λέγουσι est un participe présent *masculin actif* au datif pluriel litt. «Deux qui parlent» ἐκείνους désigne évidemment les orateurs (τοῖς λέγουσι), l'emploi de ce démonstratif d'éloignement marquant un éloignement psychologique («Des gens-là», «Des individus») et non logique. Dans toute la suite du texte, c'est le démonstratif οὗτος (et non le pronom de rappel) qui sera employé pour désigner les sycophantes, avec la même connotation péjorative. S'il était nécessaire de marquer cette connotation suggérée par le démonstratif, il convenait de le traduire quelquefois comme un pronom de rappel, dont il jouait le rôle, sous peine de multiplier les «Deux-ci» et «Deux-là» qui rendaient la traduction obscure. Τοὺς τ' εὖ et τοὺς τὰ δίκαια λέγοντας désignent deux catégories qu'il s'agit d'opposer *entre elles*, et non de dissocier d'éventuels «Autres» qu'il s'agirait de juger différemment en d'autres termes, il s'agit de faire la différence entre les beaux parleurs et ceux qui recherchent la justice («Dire la vérité» constituait un faux-sens, puisqu'on a bien δίκαια dans le texte). Pour la formule περὶ γὰρ τούτου τὴν ψῆφον ὁμωμόκατ' οἴσειν, il importait d'être sensible à la place des mots, qui indique où porte l'accent de la phrase. Traduire platement par «Car vous avez juré de voter sur ce point» ne voulait pas dire grand chose le sens était «Car c'est sur ce point que vous avez juré de voter» (c'est à dire, sur ce qui est juste, et non sur les talents de l'orateur. Il est fait allusion ici, bien sûr, au serment que prêtaient les jurés après leur désignation). On pourrait, d'ailleurs, faire la même remarque sur le début de la phrase, et traduire καλὸν γάρ; par «Et ce qui est bien, messieurs les juges, ce n'est pas de... mais de...» (Autre traduction possible, quoique plus plate : «Et il est bon, messieurs les juges, non de... mais de....»)

Proposition de traduction «Car ce qui est bon, messieurs les juges, ce n'est pas de soumettre les lois ni vous-mêmes au pouvoir de ceux qui prennent la parole, mais de les soumettre eux à vous, et de faire la distinction entre ceux qui parlent bien et ceux qui parlent selon la justice» car c'est sur ce point que vous avez juré de porter votre vote.

1. 7-11 οὐ γὰρ δὴ πείσει γ' ὑμᾶς οὐδεὶς ὥς ἐπιλείψουσιν οἱ τοιοῦτοι ῥήτορες, οὐδ' ὥς διὰ τοῦτο χειρὸν ἢ πόλις οἰκήσεται. τούναντίον γὰρ ἐστίν, ὥς ἐγὼ τῶν πρεσβυτέρων ἀκούω· τότε γὰρ φασιν ἄριστα πράξαι τὴν πόλιν, ὅτε μέτριοι καὶ σώφρονες ἄνδρες ἐπολιτεύοντο.

Tous les mots devaient être traduits οὐ (quelquefois oublié), γὰρ, δὴ et γε. Οὐδεὶς suivant οὐ, il n'annule pas la négation, mais au contraire la renforce. Οἱ τοιοῦτοι ῥήτορες désigne les beaux-parleurs. L'idée est qu'il ne faut pas avoir le souci de

favoriser les orateurs talentueux, parce qu'il y en aura toujours assez, et que, d'ailleurs, ils ne sont pas très utiles. Οὐδε ne fait que coordonner les deux complétives introduites par ὥστε que. χειρὸν est adverbial, et comparatif («plus mal») διὰ τοῦτο pour cette raison, se réfère à la première complétive ce n'est pas parce que les beaux parleurs manqueraient que la cité en serait plus mal gouvernée. Sauf cas particulier, πόλις, la «cité», c'est-à-dire une entité *politique*, se distingue en grec d' ἄστυ qui désigne la réalité matérielle de la «ville». Le premier γάρ (τοῦναντίον γάρ) s'inscrit dans la suite logique de οὐ γάρ δὴ πείσει personne ne vous convaincra... car c'est le contraire. Le deuxième (τότε γάρ φασιν) introduit le contenu des paroles des «anciens». Il fallait donc le traduire par «En effet», et non par «Car», ou encore le rendre par deux points. ἀκούω devait être compris au sens «l'entendre dire». τότε (...γάρ φασιν) annonce ὅτε «C'est au moment où... que» + adjectif (ἄριστα, neutre pluriel à valeur adverbiale) signifie «être dans telle ou telle situation», en l'occurrence, ici, «réussir». Dans ce contexte qui invite à comparer des époques (τότε ; ὅτε), il fallait comprendre ἄριστα comme un superlatif *relatif*, et non absolu («le mieux», et non «très bien»). ἐπολιτεύοντο doit être compris comme un moyen, «gouvernaient», «étaient au pouvoir», «géraient les affaires de la cité», et non comme un passif.

Proposition de traduction : *Car vraiment, non, personne en tout cas ne vous convaincra que des orateurs de ce genre viendront à manquer, ni que la cité en sera moins bien gouvernée pour autant. C'est le contraire, comme, pour ma part, je l'entends dire par les plus âgés. Ils disent, en effet, que c'est au moment où des hommes sages et mesurés l'administraient que la cité se portait le mieux.*

1. 11-13 ποτέρον γάρ συμβούλους εὔροι τις ἂν τούτους ἀγαθοὺς ἀλλ' οὐδὲν ἐν τῷ δήμῳ λέγουσιν, ἀλλὰ τοὺς ἐκεῖθεν γραφόμενοι χρήματα λαμβάνουσιν.
 ποτέρον n'introduit pas, à proprement parler, d'interrogation double (et surtout pas «lequel des deux...») il est adverbial), mais une interrogation indignée, «Est-ce que par hasard» (sous entendu «Du bien en est-il comme je le dis»). Il n'était pas question ici de traduire γάρ par «Car», mais il fallait faire sentir que la conjonction se rattachait plutôt à la ligne 8 «La cité n'en sera pas moins bien gouvernée...» «moins que par hasard (littéralement «Car est-ce que par hasard...») on ne trouve que. τούτους est COD de εὔροι et συμβούλους...ἀγαθοὺς est attribut du COD. Il fallait éviter de traduire les deux ἀλλὰ (l. 12) de la même manière le premier introduit une

objection□le deuxième précise et complète l'idée de la première proposition négative□on pouvait le rendre par un tour comme «Bin de..□, ou «Au lieu de□. L'idée est que si les sycophantes étaient de bons conseillers, on les verrait faire des propositions positives ou prendre la parole à l'Assemblée – c'est-à-dire là où se déroule la vie *politique*□mais au lieu de cela, ils attaquent au tribunal – et donc, sur le plan *judiciaire* – ceux qui ont le courage de s'engager en politique. Ils ne sont donc pas des conseillers, mais seulement des détracteurs.

L'expression ἐν τῷ δήμῳ désigne une prise de parole à l'Assemblée. Mais il fallait garder l'idée de «Peuple□, que l'on retrouve lignes 17, 18, 20. γράφομαι avait ici, bien sûr, son sens technique d'«Assigner en justice□□

Proposition de traduction□□ *moins que par hasard on ne trouve qu'ils sont de bons conseillers□ Mais au lieu de prendre la parole à l'Assemblée du peuple, ils s'enrichissent en citant en justice ceux qui en reviennent.*

l. 13-18□ὁ καὶ θαυμάσιόν ἐστιν, ὅτι ζῶντες ἐκ τοῦ συκοφαντεῖν οὐ φασι λαμβάνειν ἀπὸ τῆς πόλεως· καὶ πρὶν προσελθεῖν πρὸς ὑμᾶς οὐδὲν ἔχοντες, νῦν εὐποροῦντες οὐδὲ χάριν ὑμῖν ἔχουσιν, ἀλλὰ περιιόντες λέγουσιν ὡς ἀβέβαιός ἐστιν ὁ δῆμος, ὡς δυσχερής, ὡς ἀχάριστος, ὥσπερ ὑμᾶς διὰ τούτους εὐποροῦντας, οὐ τούτους διὰ τὸν δῆμον.

ὁ καὶ θαυμάσιόν ἐστιν, ὅτι□«Et ce qui est étonnant, c'est que□. οὐ φασι est un hellénisme qui signifie «Dire que ne pas□. Ligne 15, les deux participes οὐδὲν ἔχοντες et εὐποροῦντες constituent une parataxe□ce qui aurait dû susciter la reconnaissance des sycophantes, c'est le changement d'état, du dénuement d'autrefois à l'aisance actuelle, changement qu'ils doivent aux juges. C'était donc une erreur de construction de dissocier les deux participes et de traduire «Maintenant qu'ils sont dans le besoin□. Ligne 17-18. la dernière proposition a souvent été mal comprise. Il fallait comprendre le groupe ὥσπερ + participe comme une comparative hypothétique□«Comme si ...□. Il était indispensable également de bien rendre la place expressive des mots□ ὑμᾶς et τούτους étaient en relief.

Proposition de traduction□ *Et ce qui est même étonnant/admirable, c'est que, tout en vivant de leur activité de sycophantes, ils disent ne rien recevoir de la cité□et alors qu'*

ils n'avaient rien avant de se présenter à vous, et que maintenant ils sont dans l'aisance, ils n'ont même pas de reconnaissance pour vous, mais vont colportant partout que le peuple est instable, qu'il est d'humeur difficile, qu'il est ingrat, comme si c'était vous qui étiez dans l'aisance grâce à ces gens-là et non ces gens-là grâce au peuple.

1. 18-22 □ ἀλλὰ γὰρ εἰκότως ταῦθ' οὗτοι λέγουσιν, ὁρῶντες τὴν ὑμετέραν ῥαθυμίαν. οὐδένα γὰρ ἀξίως αὐτῶν τῆς πονηρίας τιτιμώρησθε, ἀλλ' ὑπομένετε λεγόντων αὐτῶν ὥς ἡ τοῦ δήμου σωτηρία διὰ τῶν γραφομένων καὶ συκοφαντούντων ἐστίν· ὧν γένος ἐξωλέστερον οὐδέν ἐστιν.

ἀλλὰ γὰρ et εἰκότως devaient être traduits soigneusement. L'orateur s'étonnait avec indignation du comportement des sycophantes. Mais il se rend compte (ἀλλὰ γὰρ □ «□ y a un 'mais', car...□) que ce comportement s'explique par l'attitude des jurés. Il fallait éviter de traduire εἰκότως par «□ juste titre□ («□ ont raison de□ était meilleur), car on ne peut dire, même ironiquement, que l'attitude des sycophantes pourrait se justifier. Sans doute faut-il même opposer le terme à θαυμάσιον □ «□ n'est pas étonnant que...□). ὁρῶντες se rapporte forcément à οὗτοι □ «□ quand ils voient□. On pouvait rendre la valeur résultative du parfait τιτιμώρησθε par un tour comme «□ ne vous a jamais vus punir...□. αὐτῶν était complément au génitif partitif de οὐδένα («□ aucun d'entre eux□) □ πονηρίας pouvait être compris indifféremment comme complément de ἀξίως («□ puni à hauteur de sa méchanceté□) ou de τιτιμώρησθε (τιμωρεῖσθαι + génitif du délit □ «□ puni pour sa méchanceté de façon convenable□). Dans l'expression τῶν γραφομένων καὶ συκοφαντούντων, en l'absence d'article devant le deuxième participe, il fallait considérer qu'une seule catégorie d'individus était envisagée □ «□ ceux qui assignent en justice et calomnient à tort□, et non deux («□ ceux qui assignent en justice et ceux qui calomnient à tort□). La ponctuation du texte invitait à voir dans ὧν un relatif de liaison, rare, mais existant en grec. ὧν est complément du χομπαρατιφ ἐξωλέστερον, γένος (□.) οὐδέν, sujet de ἐστίν.

Proposition de traduction □ *Mais d'ailleurs, il n'est pas étonnant que ces gens-là tiennent de tels propos, quand ils voient votre négligence à vous. Car on ne vous a jamais vus châtier aucun d'entre eux comme le méritait sa perversité, et vous les laissez dire que le salut du peuple se fait par ceux qui intentent des procès et qui font le métier de sycophantes □ alors qu'il n'existe engeance plus pernicieuse que la leur.*

I. 22-28 τί γὰρ ἂν τις τούτους εὖροι χρησίμους ὄντας τῇ πόλει τοὺς ἀδικοῦντας νῆ Δί' οὗτοι κολάζουσιν, καὶ διὰ τούτους ἐλάττους εἰσὶν ἐκεῖνοι. οὐ δῆτα, ὦ ἄνδρες δικασταί, ἀλλὰ καὶ πλείους· εἰδότες γὰρ οἱ κακόν τι βουλόμενοι πράττειν ὅτι τούτοις ἐστὶν ἀπὸ τῶν λημμάτων τὸ μέρος δοτέον, ἐξ ἀνάγκης μείζω προαιροῦνται παρὰ τῶν ἄλλων ἀρπάζειν, ἵνα μὴ μόνον αὐτοῖς, ἀλλὰ καὶ τούτοις ἔχωσιν ἀναλίσκειν.

Ces phrases n'auraient pas dû poser de problème particulier, mais, la fin de la version se faisant sentir, elles ont été l'occasion de fautes étonnantes. Τί était le pronom interrogatif neutre, à l'accusatif de relation («ἐν quoi...») et τις était un indéfini («ἐν») «ἐν quoi pourrait-on trouver que ces gens-là sont utiles à la cité». Il fallait ensuite imaginer un interlocuteur fictif – classique chez les orateurs – qui, effectivement, cherche une utilité à ces sycophantes on pouvait marquer son intervention, soit par des tirets, soit, comme de nombreuses copies l'ont fait, en ajoutant un «ἔτι» entre virgules. Κολάζουσιν était plutôt à comprendre au sens de *Caesar pontem fecit* les sycophantes ne punissent pas directement les malfaiteurs, ils les font punir. Dans cette phrase, le démonstratif τούτους désigne les sycophantes, comme dans l'ensemble du texte ἐκεῖνοι désigne les malfaiteurs (τοὺς ἀδικοῦντας) la traduction devait, d'une manière ou d'une autre, rendre la chose claire, sans glose inutile. ἐλάττους n'est évidemment pas un accusatif, mais un nominatif pluriel et se rapporte donc à ἐκεῖνοι et non à τούτους. Il en va de même pour πλείους dans la phrase suivante. Ligne 25, le participe εἰδότες ne vient pas de ὁράω, mais de οἶδα οἱ κακόν τι βουλόμενοι πράττειν est une autre manière de désigner τοὺς ἀδικοῦντας de la ligne 23, et τούτοις les sycophantes, considérés ici, non dans leur activité de calomniateurs (les malfaiteurs commettent effectivement des méfaits), mais dans celle d'accusateurs professionnels. Ce τούτοις au datif est bien complément de δοτέον, mais il n'indique pas celui à qui incombe l'action de donner (ce serait absurde les sycophantes ne donnent pas d'argent aux malfaiteurs), mais c'est un complément d'attribution, qui indique à qui les malfaiteurs doivent donner une partie de leurs prises. μέρος était accompagné d'un article, que beaucoup ont louablement cherché à rendre, mais de façon plus ou moins heureuse. La manière la plus simple de le comprendre était d'en faire l'équivalent d'un possessif, voire d'un démonstratif «ἡ part qui leur revient, leur part», ou éventuellement «ἡ fameuse part». μείζω, ligne 26, est un adjectif substantivé neutre pluriel à l'accusatif, complément de ἀρπάζειν τῶν ἄλλων désigne les victimes de ces malfaiteurs αὐτοῖς est un réfléchi, qui désigne les malfaiteurs eux-mêmes.

Proposition de traduction □ *En quoi pourrait-on leur trouver, en effet, une utilité pour la cité* □ – *Par Zeus, ils assurent le châtement de ceux qui contreviennent à la justice, et grâce à eux, ces gens-là sont moins nombreux – Certainement pas, Messieurs les juges* □ *ils sont même plus nombreux. Car ceux qui veulent commettre un méfait, sachant qu'il leur faut donner à ces gens-là leur part sur le butin, préfèrent, par nécessité, spolier davantage les autres, afin d'avoir assez, non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour ces gens-là.*

1. 28-33 □ καὶ τοὺς μὲν ἄλλους ὅσοι κακουργοῦντες βλάπτουσί τι τοὺς ἐντυγχάνοντας, τοὺς μὲν τῶν οἴκοι φυλακὴν καταστήσαντας σώζειν ἔστι, τοὺς δ' ἔνδον μένοντας τῆς νυκτὸς μηδὲν παθεῖν, τοὺς δ' ἐνὶ γέ τῳ τρόπῳ φυλαξαμένους ἔνεστι διώσασθαι τὴν τῶν κακόν τι ποιεῖν βουλομένων ἐπιβουλήν· τοὺς δὲ τοιουτουσὶ συκοφάντας, ποῖ χρὴ πορευθέντας ἀδείας παρὰ τούτων τυχεῖν

Cette phrase était la seule à poser quelque difficulté. Il importait d'en bien saisir la structure générale, opposant les malfaiteurs en général (τοὺς μὲν ἄλλους ὅσοι κακουργοῦντες βλάπτουσί τι τοὺς ἐντυγχάνοντας), contre lesquels il existe toujours un moyen de se protéger, aux sycophantes (τοὺς δὲ τοιουτουσὶ συκοφάντας, ligne 32), contre lesquels on ne peut trouver nulle part de refuge. Les deux groupes τοὺς μὲν ἄλλους et τοὺς δὲ τοιουτουσὶ συκοφάντας sont à l'accusatif de relation (« Dans le cas de... »), rattachés de façon un peu lâche à la principale, dans laquelle ils sont repris, pour le premier cas (les malfaiteurs en général), d'abord de façon distributive (τοὺς μὲν ... τοὺς δ' ; τοὺς δὲ), puis même, dans le mouvement oratoire, par τῶν κακόν τι ποιεῖν βουλομένων □ et pour le deuxième (les sycophantes) par le même démonstratif παρὰ τούτων qui les désignait dans l'ensemble du texte. Les groupes τοὺς μὲν ; τοὺς δ' ; τοὺς δὲ sont donc également des accusatifs de relation (littéralement □ « Dans le cas des uns, il est possible de... »). Ils ne constituent donc pas le sujet de l'infinitive introduite par ἔστι, qui demeurerait indéterminé. Se rapportaient cependant à ce sujet indéterminé les participes καταστήσαντας, μένοντας, et φυλαξαμένους. Τοὺς ἐντυγχάνοντας ne désigne pas « Les premiers venus », mais les victimes que les malfaiteurs rencontrent sur leur chemin. C'est le groupe τοὺς μὲν τῶν οἴκοι φυλακὴν καταστήσαντας σώζειν ἔστι qui posait le plus de difficultés, dans la mesure où σώζειν, à l'actif, n'avait pas de complément d'objet direct explicite (φυλακὴν étant évidemment COD de καταστήσαντας). Le plus satisfaisant était de le déduire de τῶν οἴκοι, (adverbe

substantivé complément du nom φυλακὴν, littéralement «Une garde pour les biens qui sont à la maison»), et de sous-entendre τὰ οἴκοι comme COD. Littéralement «Il est possible, en établissant une garde pour les biens qui sont à la maison, de les sauver»). Mais on pouvait également sous-entendre un ἑαυτοῦς COD («Se sauver soi-même», «Demeurer sain et sauf»), en se fondant sur le parallèle avec μηδὲν παθεῖν. τῆς νυκτὸς, génitif de temps, était complément de μένοντας (en restant la nuit à l'intérieur). Διώσασθαι provient de διωθέω. Le tour ἐνὶ γέ τῳ τρόπῳ («D'une manière quelconque, d'une manière ou d'une autre») n'aurait pas dû poser de problème, dès lors que l'on ne s'obstinait pas à vouloir donner à ἐνὶ le sens de «Une seule et unique». Il était indispensable de traduire le δὲ de τοὺς δὲ τοιούτους συκοφάντας par une opposition forte «Mais dans le cas de sycophantes de cette espèce». Dans la dernière interrogative, on avait affaire au tour courant en grec qui consiste à faire porter l'interrogatif, non sur le verbe principal, mais sur un participe, πορευθέντας en l'occurrence. Enfin, dans l'expression παρὰ τούτων, il ne s'agissait pas d'obtenir des sycophantes la sécurité, ce qui serait absurde, mais d'obtenir la sécurité *contre* les sycophantes, littéralement, si l'on veut, «Du côté des sycophantes». Traduction littérale «Et les autres, tous ceux qui, par leurs méfaits, causent du tort à ceux qu'ils rencontrent, pour les uns, il est possible, en établissant une garde, de sauver les biens que l'on a chez soi pour d'autres, de ne rien subir en restant la nuit à l'intérieur, et pour les autres, on peut toujours, en se gardant d'une manière ou d'une autre, repousser les attaques de ceux qui veulent faire du mal mais les sycophantes de cette espèce, où faut-il aller pour obtenir la sécurité contre ces gens-là»

Proposition de traduction *Les autres malfaiteurs, qui nuisent à ceux qui se trouvent sur leur chemin, on peut s'en préserver en mettant une garde pour les biens de sa maison, ou encore ne pas subir de tort de leur part en restant la nuit chez soi, ou encore, il est possible en se gardant d'eux d'une manière ou d'une autre de repousser les attaques des gens mal intentionnés mais des sycophantes comme ceux dont je parle, où faut-il s'en aller pour se trouver à l'abri de ces gens-là*